Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES ET
DES CONDITIONS DE TRAVAIL
ATRIUM – 5, PLACE DES VINS DE FRANCE
75 573 PARIS CEDEX 12
N° SRH3A/2019/01/8756

Paris, le 31 JAN. 2019

NOTE POUR
DESTINATAIRES IN FINE

Objet : Actualisation de la fiche métier relative à la gestion du titre restaurant.

Vous voudrez bien trouver ci-joint la fiche métier actualisant les règles de gestion entourant le dispositif d'attribution des titres restaurants. Ce document, qui se substitue à la circulaire du 25 août 1995 modifiée, a fait l'objet d'échanges techniques en amont avec vos services.

Cette version actualisée tient compte de la mise en place des titres dématérialisés délivrés par notre prestataire NATIXIS via la carte dite APETIZ. En outre, la fiche clarifie les règles de dotation et de décompte des jours ouvrant droit à titres restaurant. Il est à ce titre rappelé que les jours de télétravail et des jours de congé pris sur un compte épargne temps n'ont pas à être déduits de la dotation mensuelle de l'agent.

Je rappelle enfin que la solution du titre restaurants n'est attribuée qu'au terme d'une évaluation globale des solutions de restauration collective susceptibles d'exister à proximité au regard des contraintes du service, des conditions d'accès et des attentes des agents en termes de qualité et de prix.

Cette fiche fera l'objet d'une diffusion du Secrétariat général auprès de l'ensemble des relais locaux. Cette diffusion pourra à votre convenance être doublée par une diffusion conduite par vos soins auprès de vos directeurs et chefs de service locaux. Elle fera ensuite l'objet d'une information auprès des fédérations syndicales au niveau local et national.

Le sous-directeur des politiques sociales et
des conditions de travail

Marc ESTOURNET

LISTE DES DESTINATAIRES

- DGFIP : Anne-Marie AMIGUES, sous-directrice de la gestion des personnels et des parcours professionnels
- DGDDI : Fabienne DEBAUX, sous-directrice des ressources humaines et des relations sociales
- INSEE : Alain BAYET, secrétaire général
- DGE : Jean-Pierre BAILET, sous-directeur des ressources humaines et de la communication
- DGCCRF : Coralie OUDOT, sous-directrice des ressources humaines, des affaires financières, de la qualité et de la performance.